



Pas à pas VERT demain !



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
DU CPE LA ROSE DES VENTS



MOT D'ENTRÉE EN MATIÈRE

Concernés par tout ce qui touche le développement durable et l'éducation, c'est avec fierté que nous nous joignons au conseil d'administration pour vous présenter cette politique environnementale qui se veut non seulement un cadre de références dans nos pratiques, mais aussi un outil de réflexion qui réaffirme nos valeurs de respect, d'équité et de collaboration. Nous souhaitons que les gestes **éco responsables**, suggérés dans cette politique, s'intègrent dans le quotidien de tous et deviennent des réflexes **NATURELS**.

Le développement durable nous incite à penser en terme d'équité intergénérationnelle. Le thème de notre politique environnementale, « **Pas à pas VERT demain** », veut illustrer à quel point chaque petit geste préventif a son importance pour la biosphère et pour l'avenir de nos enfants. Plus que jamais, ces enfants d'aujourd'hui seront les « leaders » environnementaux de demain.

Tout cela s'amorce, le 22 avril 2010, au CPE La Rose des Vents, JOUR DE LA TERRE.

Anne Fortin, présidente du conseil d'administration

Maryse Mailhot, directrice générale

PRÉAMBULE

L'adoption d'une politique en matière d'environnement permet au CPE de réaffirmer clairement l'intérêt qu'il porte à cette question, d'énoncer ses objectifs en la matière et d'en informer l'ensemble de sa communauté. Une gestion environnementale se veut un processus qui intègre les aspects environnementaux aux tâches de gestion associées à chacune des activités du CPE. Par la présente politique, le CPE fait appel à la responsabilisation individuelle et collective des membres de la communauté. Chaque membre et unité organisationnelle doit intégrer dans ses tâches et ses fonctions des préoccupations et des responsabilités en matière de gestion environnementale : le respect de la vie dans sa diversité, l'éthique environnementale et l'éducation relative à l'environnement. Cette politique s'inscrit dans une perspective de développement durable et s'appuie sur les collaborations nécessaires avec les organisations qui s'intéressent aux questions environnementales.

« En agissant comme un organisme responsable, nous transférons cette notion de responsabilité écologique chez les enfants, la société de demain ».

CHAMPS D'APPLICATION

Cette politique environnementale s'applique au CPE volet installation et volet bureau coordonnateur, à son conseil d'administration, à l'ensemble des employés, permanents et contractuels, aux parents utilisateurs de nos services, aux responsables de garde et leur association et à toutes autres formes de regroupement. La politique s'applique également aux enfants pour lesquels le CPE est leur milieu de vie. Nous les nommerons ici : les membres de la communauté.

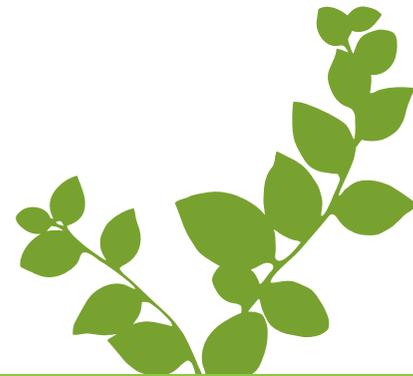


ÉNONCÉ DE PRINCIPES

Le CPE La Rose des Vents compte sur la responsabilité individuelle et collective des différentes personnes visées par cette politique pour :

- Appliquer dans ses activités les principes de réduction des déchets ;
- Privilégier la réutilisation et le recyclage des matériaux ;
- Limiter l'impact environnemental de ses activités en faisant une bonne gestion des ressources et en choisissant, lorsque possible, des produits écologiques et durables.

Le CPE assume ses responsabilités en matière de développement durable et de protection de l'environnement en proposant des moyens simples permettant à chacun de contribuer à la protection de l'environnement.



OBJECTIFS

Par l'adoption d'une politique environnementale, le CPE, pour lui-même et pour les membres de sa communauté, poursuit deux objectifs : l'application de principes d'éducation relative à l'environnement et l'instauration de pratiques de gestion environnementale, afin d'accroître et de renforcer progressivement la culture environnementale.

ORIENTATIONS ET ACTIONS

Les grandes orientations visées par cette politique sont la gestion des matières résiduelles, la consommation responsable et la protection de l'environnement. Chaque grande orientation se concrétise à travers une variété d'actions concrètes.

Voici quelques ÉCOGESTES
qui peuvent faire la différence



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (3R)

Réduction à la source

- Réduire au maximum la distribution de dépliants publicitaires ;
- Favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable ;
- Éliminer l'utilisation des contenants individuels ;
- Favoriser la distribution de communiqués ainsi que la réception de factures, par voie électronique ;
- Effectuer, lorsque possible, les paiements de factures par voie électronique ;
- Minimiser l'impression de documents en partageant les outils pédagogiques et informationnels ;
- Utiliser des distributeurs de papier à mains en feuilles prés sectionnées.

Réutilisation

- Réimprimer sur le verso de certains documents ;
- Réutiliser les revues et magazines pour la création de pictogrammes ;
- Réutiliser les contenants et matières intéressantes à bricoler ;
- Donner certains équipements usagés à des organismes communautaires de notre territoire ;
- Vendre à prix symbolique certains équipements et meubles, au personnel et aux RSG ;
les recettes de ces ventes seront versées à une fondation.

Recyclage

- Recycler papier, verre, carton, plastique, métal, aluminium, cartouches d'imprimerie ;
- Produits dangereux comme : piles sèches, peinture, ampoules, fluorescents, solvants et matériel informatique ou électronique, tels que cellulaires, ordinateurs, etc. L'élimination des déchets dangereux doit se faire en toute sécurité pour les individus et l'environnement.

Le CPE facilite le recyclage en mettant à la disposition des membres de la communauté suffisamment de contenants pour recueillir les matières recyclables.

CONSOMMATION RESPONSABLE

« Nous sommes soucieux de réviser constamment nos choix, dans une optique environnementale ».

- Préconiser l'acquisition de biens provenant de fabricants québécois ou canadiens, et fournisseurs régionaux ;
- Favoriser l'achat de produits biodégradables (sacs à ordures, produits d'entretien et pour la lessive) ;
- Favoriser la consommation de produits faits de matières recyclées (papier d'imprimerie, papier hygiénique) ;
- Favoriser l'utilisation de produits éco énergétiques ;
- Favoriser les achats en vrac, ou ceux dont l'emballage est moins volumineux et fait de matières recyclables et, idéalement, repris après la livraison des biens ;
- Rechercher l'écologo sur la marchandise, surtout se méfier des imitations.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Éliminer l'utilisation de pesticides, de fertilisants et d'herbicides chimiques gardera notre faune et nos lacs en santé ;
- Jardiner en respectant l'équilibre de l'écosystème ;
- Réduire la consommation et l'émission des substances dangereuses, en leur substituant des produits moins nocifs et quand c'est essentiel, utiliser des piles rechargeables ;
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre en effectuant des achats locaux, en espaçant nos commandes et en regroupant nos achats (ainsi que nos déplacements), puis, en favorisant le covoiturage par notre politique de frais de déplacement ;
- Réduire notre consommation d'électricité en programmant les unités de chauffage et de climatisation ;
- S'assurer de limiter les pertes d'énergie par les portes et fenêtres en effectuant des inspections et entretiens réguliers.

NOURRIR NOTRE CORPS, NOTRE ESPRIT ET NOTRE CONSCIENCE ÉCOLO

Faire en sorte que notre alimentation soit bénéfique tant pour notre santé et notre longévité... que pour celles de la planète.

- Limiter la consommation de viandes rouges ;
- Faire des choix éclairés pour la consommation des poissons en fonction de la concentration de contaminants ainsi que la pérennité des espèces ;
- Réduire notre consommation de fruits et légumes hors saison ainsi que de produits exotiques devant parcourir plusieurs milliers de kilomètres pour se retrouver dans notre assiette.



« Économiser l'eau du robinet, même à petit volume, contribue à diminuer les coûts de traitement de l'eau » ;

SAINTE GESTION DE L'EAU POTABLE

- Utiliser une machine à chargement frontal de grande capacité ;
- Favoriser l'utilisation de produits biologiques formulés pour être performants en eau froide ;
- Limiter l'utilisation de l'eau pour arroser nos espaces verts ;
- Trouver des solutions de récupération de l'eau de pluie ;
- Installer des robinets à débit automatique (œil magique) - ce qui est également profitable d'un point de vue hygiénique.



QUALITÉ DE VIE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

- Favoriser l'embellissement, tant sur le plan des aménagements extérieurs qu'intérieurs, en misant sur la vocation pédagogique du lieu, la présence de végétaux, de lumière naturelle, etc. ;
- Favoriser la santé environnementale des membres de la communauté par des pratiques de gestion visant, notamment, la réduction et l'encadrement des activités générant une pollution sonore ou visuelle, temporaires ou permanentes ;
- Promouvoir l'activité physique et la saine alimentation ;
- Protéger et respecter les droits fondamentaux des travailleurs, contrer l'exploitation des plus vulnérables ;
- Éviter d'encourager les compagnies multinationales qui recherchent le profit au détriment de la santé des gens et de l'environnement.

DROITS ET OBLIGATIONS

Les droits dont jouissent les membres de la communauté du CPE en ce qui a trait à la qualité de l'environnement comportent, en contrepartie, un certain nombre d'obligations.

Les droits

- Droit à l'information, à la sensibilisation ;
- Droit de dénoncer le manque de respect à l'intégrité environnementale du CPE.

Les obligations

- Obligation de concourir, dans la mesure du possible, aux objectifs de la présente politique ;
- Obligation d'assumer pleinement ses responsabilités personnelles en cette matière.

MISE EN OEUVRE

C'est le comité de gestion du CPE qui assure la mise en œuvre de la politique environnementale du CPE.

Son rôle et ses obligations

- Diffuser l'information dans la communauté et s'assurer du respect de son application ;
- Mettre au point un processus d'évaluation de la présente politique ;
- Réviser la politique, proposer au CA des recommandations et soumettre un plan d'action, le cas échéant.

Ses responsabilités

- Proposer les mesures correctives à apporter, priorités d'actions possibles ;
- Favoriser la consultation du personnel lorsqu'il est concerné ;
- Produire un échéancier et les moyens possibles de mise en œuvre ;
- Assurer le suivi des actions ;
- Demeurer toujours à l'affût de nouvelles mesures recommandées.

« Ensemble nous pouvons
mieux gérer nos ressources ».

PROJETS ÉDUCATIFS ET DE SENSIBILISATION

PROJETS ÉDUCATIFS

- Réaliser une valise pédagogique sur la protection de l'environnement et le développement durable, en y insérant des notions simples facilement accessibles aux tout-petits ;
- Créer un « sac à livres » exposant le thème de l'environnement ;
- Fabriquer du matériel éco éducatif avec des matières récupérables ;
- Concevoir un recueil d'activités de sensibilisation sur les comportements éco responsables ;
- Faire vivre aux enfants des activités de conscientisation comme une cueillette de déchets au parc suivie d'une sélection d'objets recyclables ou non, activité de classification, etc. ;
- Conception d'une sculpture éco design avec les enfants.



SENSIBILISATION VISANT LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ET LA POPULATION

- Prévoir une activité annuelle pour souligner Le Jour de la Terre, le 22 avril. Y intégrer les enfants, les parents, les RSG ainsi que le personnel ;
- Organiser une vente-débarras de concert avec les parents utilisateurs, du genre « Troc tes trucs », et inviter la population ;
- Inviter les familles à participer à une cueillette de matières recyclables qui seront ensuite intégrées dans des activités thématiques avec les enfants ;
- Organiser des conférences sur le compostage ;
- Publier des capsules d'information sur des sujets environnementaux dans nos infolettres ;
- Faire connaître la liste des matières recyclables par la municipalité, ainsi que les coordonnées d'organismes nous permettant de disposer d'objets ou d'éléments réutilisables, qui profiteraient d'une seconde vie ;
- Diffuser dans les journaux locaux et sur notre site Web toutes les activités d'envergure que nous réalisons sur le thème de l'environnement.

Pas à pas **VERT** demain!

AUTRES GESTES À INTÉGRER POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

- Analyser la possibilité d'intégrer le compostage de nos déchets organiques ;
- Collecter l'eau de pluie pour arroser les plates-bandes et jardinets ;
- Intégrer l'alimentation biologique provenant de fermes du terroir.

Répondons aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Préservons leurs printemps...

SITES D'INTÉRÊT

Guide des matières résiduelles de Blainville www.ville.blainville.qc.ca/service_enligne.php?page=recy
L'écopluie www.alter-eco.ca
Equiterre www.equiterre.org
Le jour de la Terre www.jourdelaterre.org
Jardiner pour la Faune www.jardinagepourlafaute.org
Les Amies de la Terre de Québec www.atquebec.org
L'Agence de l'efficacité énergétique www.aee.gouv.qc.ca
Bilan énergétique www.aee.gouv.qc.ca/lebilan
Les Nations Unies ont déclaré 2010 Année internationale de la biodiversité www.biodiversite2010.ch
Calculateur d'empreinte écologique — Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs www.mddep.gouv.qc.ca

La **Vague verte** est une campagne mondiale pluriannuelle qui permet aux enfants et aux jeunes de faire une différence - une école, un arbre, une étape à la fois. La Vague verte rassemble des enfants et des jeunes du monde entier pour sensibiliser le public sur la biodiversité et la nécessité de réduire sa perte. La Vague verte contribue à Plantons pour la Planète : la Campagne pour un milliard d'arbres. www.greenwave.cbd.int/fr/accueil

Grâce à la contribution de

MARSULEX
STABLEX

*Protéger l'environnement,
c'est dans notre nature !*

La présente politique fut adoptée le 9 février 2010 par le conseil d'administration du CPE
Son lancement officiel s'effectuera le 22 avril 2010, JOUR DE LA TERRE.

Production
Maryse Mailhot, directrice générale
Sylvie Asselin, directrice pédagogique – installation
Martine Boulanger, directrice à la gestion du bureau coordonnateur

Nous remercions le CPE Les Petits Baluchons, qui nous a inspiré dans notre réflexion et rédaction.

945 de la Mairie , Blainville , Qc , J7C 5W2 , 450.979.3366 , info@cpelarosedesvents.com



www.cpelarosedesvents.com



Pas à pas VERT demain!
Imprimé sur du papier 100% postconsommation